



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Communes d'Acquigny et d'Amfreville-sur-Iton
Elargissement de la RD112 au niveau du pont sur l'Iton

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Département de l'Eure

N° SIRET

2 2 2 7 0 2 2 9 2 0 0 0 1 2

Représentant de la personne morale : Madame

Nom

RASSAËRT

Raison sociale

Département de l'Eure

Type de société (SA, SCI...)

Administration publique générale

Monsieur

Prénom(s)

Alexandre

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) |
|-----------------------------------|---|
| 6.a) | Élargissement de la RD112 dans le virage situé juste avant le pont sur l'Iton. Longueur de l'élargissement : 54 m. Largeur maximum de l'élargissement : 5.85 m. |

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Élargissement de la RD112 dans le virage situé juste avant le pont sur l'Iton.

Longueur de l'élargissement : 54 m.

Largeur maximum de l'élargissement : 5.85 m.

Ces travaux de l'élargissement comprennent :

- la libération des emprises avec notamment l'abattage de 4 arbres en bordures de la RD112 ;
- les terrassements nécessaires à l'élargissement ;
- la réalisation de la couche de forme en grave naturelle ;
- la réalisation des couches de chaussées en enrobé ;
- la mise en œuvre des équipements de la route (glissières de sécurité, signalisation horizontale et verticale).

Ces travaux s'accompagneront également de la réfection de l'étanchéité et de la couche du pont sur l'Iton.

4.2 Objectifs du projet

La RD112, qui permet notamment de relier les communes du Boulay-Morin et d'Amfreville-sur-Iton, franchit l'Iton au niveau de la limite communale entre les communes d'Acquigny et d'Amfreville-sur-Iton.

Le franchissement de l'Iton se fait par le biais d'un pont disposant d'une largeur de chaussée de 2.60 m ne permettant pas l'entrecroisement de deux véhicules.

De plus, côté Acquigny, la RD112 se raccorde sur le pont par un virage très serré ne permettant pas, compte tenu de la configuration des lieux (zone boisée), aux usagers en provenance du Boulay-Morin d'avoir une visibilité sur le pont et par conséquent sur les véhicules s'y engageant.

Dans le cadre d'un projet de réouverture d'une ligne de transport scolaire empruntant la RD112, il est nécessaire de créer un sens de priorité pour le franchissement du pont et de créer une zone d'attente et d'entrecroisement au niveau du virage.

Cette zone d'attente et d'entrecroisement nécessite d'élargir le virage de la RD112 afin que les bus en provenance du Boulay-Morin puissent avoir une visibilité sur le pont avant de s'y engager ou de s'arrêter pour laisser passer les véhicules en provenance d'Amfreville-sur-Iton qui seront prioritaire.

La réalisation de cet aménagement a donc pour objectif de rendre possible la réouverture de cette ligne de transport scolaire qui permettra de réduire le temps de transport de près de 20 minutes par rapport au circuit actuel.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux seront réalisés dans un délai de 2 mois.

La nature et l'importance des travaux ne nécessite pas de phasage de réalisation.

Les travaux seront réalisés hors circulation.

Une déviation de la RD112, entre le Boulay-Morin et Amfreville-sur-Iton, sera mise en place pendant la durée des travaux via la RD155 et la RD61.

les travaux de cet aménagement sont programmés pour la fin 2026/début 2027 (sous réserve de financement, des autorisations administratives et des acquisitions foncières nécessaires à leur réalisation).

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'aménagement projeté n'induit pas d'augmentation de trafic hormis le passage du car de ramassage scolaire le matin et le soir.

Par contre, il permettra de sécuriser les entrecroisements à la sortie du pont et de réduire ainsi les risques de collision pouvant entraîner des déversements accidentels de matières polluantes (carburant, huile...).

Ce projet devra également nécessiter de vérifier la possibilité des croisements au niveau des écluses après le pont en direction du centre d'Amfreville-sur-Iton.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'aménagement projeté étant un "petit projet", nous n'avons aucune idée des procédures administratives auxquelles il pourrait être soumis du fait des contraintes environnementales présentes sur le site.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet | Valeurs |
|--|--------------------|
| Longueur de l'élargissement | 54 m |
| Largeur maximum de l'élargissement | 5.85 m |
| Surface imperméabilisée supplémentaire générée par le projet | 171 m ² |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | ZNIEFF de type I : le bois des Planches, le Hom et la cote du Hom (4916-230030886). ZNIEFF de type II : la vallée de l'Eure d'Acquigny à Ménilles, la basse vallée de l'Iton (5236-23000910). |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | ZPPA d'Amfreville-sur-Iton. Protection au titre des abords de monuments historiques : - Eglise d'Amfreville-sur-Iton (1907192544) ; - Ferme du château d'Amfreville-sur-Iton ; - Château d'Amfreville-sur-Iton. |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | MPPZH de l'Eure identifiant 12068 - Milieux faiblement prédisposés à la présence de ZH. |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Plan de prévention des risques par débordement de l'Iton : Iton aval - Section Tourneville à Acquigny. |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Approuvé le 12-07-2007 |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| D'un site Natura 2000 ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Vallée de l'Eure n° FR 2300128 Habitats d'intérêt communautaire : Coteaux calcaires Espèces d'intérêt communautaire : Insectes (Libellules-Papillons-Coléoptères) |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Matériaux de déblais |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Granulats issus de carrières de roches massives pour la constitution des couches de roulement en enrobés des chaussées. |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Sans objet. |
| | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Abattage de 4 arbres en bordure de la RD112. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Coléoptères avec l'abattage de 4 gros arbres recouvert de lierre situés en bordure de la RD112 et dans l'emprise des travaux. |
| Milieu naturel | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Empiètement de 141 m ² sur un espace boisé. |
| | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Risques inondation |
| Risques | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------------------|--|---------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il source de bruit ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Émission sonore pendant la phase travaux. |
| | Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des odeurs ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Lors des travaux pendant le compactage des matériaux de remblais, couches de forme et de roulement. |
| | Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Émissions | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Engendre-t-il des rejets liquides ? | | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Si oui, dans quel milieu ? | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|------------------------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Émissions | Engendre-t-il des effluents ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Bien que situé dans des périmètres de protection de monuments historiques, le projet situé sous un couvert végétal n'est pas visible de ceux-ci. |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale pour les raisons suivantes :

- C'est un aménagement de sécurité réalisé sur une infrastructure existante ;
- La surface imperméabilisée supplémentaire créée n'est que de 171 m² ;
- Le prélèvement sur la surface boisée n'est que de 141 m² avec l'abattage de 4 arbres ;
- Le projet a été conçu afin de ne pas porter atteinte au coteau calcaire (pas de terrassement du talus existant) ;
- La création de cet élargissement permettra de réduire fortement les risques d'accidents pouvant engendrer des déversements et pollution dans l'Iton ;
- La réalisation de ce projet a pour but la réouverture de l'ancienne ligne de bus (fermée à l'époque compte tenu des difficultés d'entrecroisement au niveau du pont) qui permettra de réduire le temps de transport de 20 minutes par rapport à la ligne actuellement en service.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|--|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause file), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas. | <input type="checkbox"/> |
| 3 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain. | <input type="checkbox"/> |
| 5 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input type="checkbox"/> |
| 7 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet | | |
|-------|--|-------------------------------------|
| 1 | Extrait de la carte Nature, Biodiversité et Géodiversité de Normandie - Source DREAL Normandie. Rattaché à la partie 5. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Extrait de la carte des prédispositions aux risques naturels inondation en Normandie - Source DREAL Normandie. Rattaché à la partie 5. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Extrait de la carte des Zones humides de Normandie - Source DREAL Normandie. Rattaché à la partie 5. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Extrait de l'Atlas des Patrimoines du Ministère de la culture. Rattaché à la partie 5. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Cahier des profils en travers particuliers. Rattaché à la partie 5. | <input checked="" type="checkbox"/> |

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom GALLEZ

Prénom Christophe

Qualité du signataire Responsable du pôle ingénierie - Direction de la mobilité

À Evreux

Fait le 1 / 2 / 0 / 2 / 2 / 0 / 2 / 5

Signature du (des) demandeur(s)
Le Président du Conseil départemental,
Pour le Président et par délégation :
Le Chef du pôle ingénierie,

Christophe GALLEZ

